

# Juste un p'tit mot

par Alain Kelyor

Je voudrais revenir sur la nouvelle organisation du stationnement à Émerainville et le coût des macarons. Inutile de commander des études coûteuses ou des diagnostics à répétition pour savoir que le stationnement à Émerainville deviendra de plus en plus difficile. Le stationnement anarchique est sous la menace de consignes strictes données par le commissaire de police, pour que la loi soit respectée.

L'Etat ayant besoin d'argent, la consigne est prête. La Municipalité a décidé la création d'une zone bleue sur l'ensemble du Bourg. Malnouve n'étant pas située à proximité d'une gare, elle n'a évidemment pas les mêmes problèmes.

Par l'intermédiaire d'un macaron, les Emerainvillois se gareront sans contrainte horaire. Ceux qui penseront ne pas en avoir l'utilité, utiliseront leur disque de stationnement, étant entendu que la zone bleue, valable deux heures, commence à 9h et se termine à 18h. Il n'y a pas de zone bleue, le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Naturellement les 20€ sont perçus (à titre de participation aux frais d'installation de la zone) qu'en 2015, puis les macarons seront renouvelables gratuitement. Toute nouvelle adhésion entraînera un paiement de 20€

Ce dispositif mis en place est soumis à l'épreuve du temps ainsi qu'aux dures réalités de la vie de tous les jours. Il sera modifié, en conséquence, dans l'intérêt de tous les Emerainvillois. J'ai été très étonné de la réaction de certains habitants qui sont montés, avec un acharnement rare, aux créneaux contre une mesure qu'ils n'avaient certainement pas comprise mais destinée à leur faciliter le stationnement légal de leur véhicule.

Quant à l'opposition, si les socialistes nous ont seulement reproché la participation demandée, (mais l'opposition permet toutes les postures) les verts ont fait preuve dans ce dossier de manques de connaissances, de maturité, d'éducation et surtout de sens politique.

Ils ne sortiront pas grandi de cette affaire comme lors de leurs oppositions à la police municipale, à la vidéo-protection, à la construction de parkings etc.

## Vide-greniers

# Un air de bonnes affaires !

**AVEC** le retour des beaux jours, nous sommes nombreux à avoir envie de sortir pour profiter du grand air, des animations ou tout simplement pour prendre un peu d'avance sur les vacances. Le traditionnel vide-greniers, organisé par l'Espace Saint-Exupéry, rassemble une nouvelle fois des centaines de personnes venues chiner les bonnes affaires, avant les soldes d'été, tout en se promenant.

Dès les premières heures de la matinée les

vendeurs se sont installés sur les bas-côtés de l'avenue de l'Europe. En quelques minutes des stands ont été érigés où d'innombrables objets éclectiques attendent de séduire de nouveaux utilisateurs.

Vaisselle, vêtements, jeux, jouets, outils, meubles... retrouvent une nouvelle jeunesse et fait le bonheur de leurs acheteurs.



# Les crèches fêtent l'été !

**C'EST EN MUSIQUE** que les enfants des crèches ont célébré le début des vacances marquant pour certains la fin d'une étape de la petite enfance.

Totalement investis, au sein de la crèche familiale et des Petits Princes, les parents participaient à cette animation en donnant de leur personne pour animer musicalement cette réunion festive.

Les enfants les imitaient avec leurs instruments en cartons pour le plus grand bonheur de leurs parents. Musique, soleil, l'été est indéniablement bien installé et tous veulent en profiter.



Stage de peinture

## La sanguine à l'honneur

**" RÊVES D'ARTISTES "** lors d'un stage, consacré à la technique de la sanguine, une dizaine de passionnés découvrirent ou s'améliorèrent sur cette forme d'expression artistique.

Après l'aquarelle, les stagiaires se sont retrouvés face à de nouvelles difficultés techniques. Elise Leaner animait cette session, en guidant ses élèves d'un jour, pour qu'ils acquièrent les bases de cet art.



Cette journée, placée sous la bonne humeur, a donné des résultats fabuleux.

Bravo à tous et rendez-vous au prochain stage prévu pour la rentrée.

## 20 ans, le bel âge !

**1995-2015.** Cette année marque les 20 ans de mandat des équipes municipales menées par Alain Kelyor. L'occasion pour le Maire et les élus, actuels et passés de se retrouver au restaurant pour célébrer cet anniversaire. Dans une



ambiance chaleureuse les uns et les autres ont évoqués les souvenirs, les réalisations qui ont abouti et celles qui sont à venir ainsi que la mémoire de ceux qui nous ont quittés.



Le Lien émerainvillois 79 - Juin 2015

Exposition

## Un souffle de créations

**L'ART** s'est invité du 16 au 27 juin à l'Espace Saint Exupéry. Comme chaque année, les ateliers artistiques de St Ex ont dévoilé leurs réalisations au grand public. Poteries, sculptures, peintures ont orné les murs et les tables du centre culturel. Les visiteurs ont pu apprécier le talent de chacun des artistes et noter au passage leur progression. En effet, au fil des ans, les artistes maîtrisent les différentes techniques et affinent leur sens artistique. Le résultat est absolument bluffant. Il reflète non seulement

l'âme des créateurs mais aussi le travail effectué par les professeurs de l'Espace Saint Exupéry. Un travail exceptionnel et qui mérite d'être mis en avant.



Artistes de la mémoire

## Le bois d'Emery se distingue



**LE DEVOIR** de mémoire est souvent évoqué lors des cérémonies commémoratives. Il est indispensable, aux yeux de tous, que les sacrifices des anciens ne soient pas vains et qu'ils servent aux futures générations afin qu'elles ne reproduisent pas les mêmes erreurs. A l'occasion du centenaire de la première Guerre mondiale l'Office National des Anciens Combattants et la médiathèque Raphaël Cuevas ont organisé un concours national intitulé « Les petits artistes de la mémoire ». Les écoles du département ont été sollicitées mais bien peu ont répondu à cette initiative. Parmi celles-ci se trouvait le CM2 de M. Pontvianne de l'école du Bois d'Emery. Durant toute l'année scolaire les enfants ont travaillé à partir de faits historiques, notamment le nom d'un Emerainvillois Elie Léon Bernard, grièvement blessé à la face en janvier 1915. A partir de là, les élèves de M. Pontvianne

ont imaginé la vie d'Elie dans les tranchées ainsi que sa correspondance avec les siens. Un travail qui a été récompensé puisque l'école du Bois d'Emery a remporté le concours départemental. Elle reste en lice au niveau académique car si elle franchit cette nouvelle étape elle représentera Emerainville au niveau national. Un bel exploit et surtout une belle leçon d'histoire. La classe de M. Pontvianne a reçu son prix le 2 juillet au Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux en présence de Mme Christine Morin, adjointe au Maire, chargée de la Réussite éducative. Félicitations à tous.

Recyclage

**« ATTENTION ! ÇA DÉBORDE ».** Nous produisons beaucoup, beaucoup trop de déchets que nous jetons à tout va. Pour lutter contre ce gaspillage il existe une solution : le recyclage. Durant 10 jours sous l'égide de l'Espace



Saint Exupéry et de l'association « Rêves d'artistes », les enfants des écoles et des ateliers de la Maison de l'Environnement ont présenté leur travail réalisé uniquement avec des matériaux récupérés. A couper le souffle !

Naissances

Juin 2015

- ★ Nicolas Da Silva
- ★ Inès Bouassria

Mariages

Juin 2015

- ★ Juan Carlos Garcia-Sanchez et Blandine Bobantshio

Juillet 2015

- ★ Sullivan Scotto et Elodie Taing

17 500 €

Les mois se suivent et se ressemblent étrangement. Les incivilités sont le lot commun des services Techniques qui doivent ramasser les débris abandonnés aux quatre coins du territoire de la commune. Ce mois-ci plus de 7 000€ ont été dépensés par la Ville pour remettre en état les parcelles dégradées par ces « sauvages ». Le mois de juillet devrait battre des records en matière de vandalisme.

# Mélodie en Laponie (4)



Depuis plusieurs semaines, nous continuons de découvrir les 1001 aventures de Mélodie, une jeune Emerainvilloise partie en Laponie pour ses études.

**LES FINLANDAIS** sont proches de la nature. Ils passent beaucoup de temps à se balader, courir en forêt ou encore à skier sur les lacs gelés. Leur passe-temps favoris est essentiellement la pêche. On pêche aussi bien en été qu'en hiver, à travers la glace.

Le principe est simple. On perce un trou dans l'épaisse couche de glace de la rivière ou du lac ainsi on pêche à travers celui-ci à l'aide d'une toute petite canne

à pêche. On agite régulièrement l'hameçon par un coup sec vers le haut, pour attirer l'attention des poissons.

Une mini canne à pêche, un trou dans la glace, et c'est parti

Vous pouvez suivre l'intégralité des aventures de Mélodie sur le site internet de la Ville!

[www.mairie-emerainville.fr](http://www.mairie-emerainville.fr)



## Tribunes

Jérôme Impellizzieri  
Agir pour Emerainville.

TEXTE NON PARVENU

Une opposition constructive face à M. Kelyor est-ce possible ?

La majorité fait de la répression. En réponse à mon action d'opposition de la zone bleue, les élus me retirent le dossier de "La plaine nord" exploitation d'une zone agricole en production bio type AMAP. Ainsi que le dossier d'une réhabilitation du secteur du "Clos d'Émery".

Je ne m'attendais pas à des encouragements, mais de là à me discréditer avec une mauvaise foi évidente, c'est la preuve de la faiblesse de la majorité. Aller jusqu'à supprimer une tribune politique sur le site de la ville pour empêcher ma parution. Quelle pourrait être une opposition constructive face au Maire ? Un opposant en accord avec tous les sujets, sans même en débattre, un élu qui soit aux ordres de la majorité, bref être de la majorité !

Peut-être un faire-valoir qui soit en admiration de son chef.

Ce n'est pas sérieux, il y a tout ou presque tout à reconsidérer, sur le fond comme sur la forme. Un maire qui est un comptable, un visionnaire quand tout va bien. Un maire tourné vers le passé, qui n'a rien prévu quand il pouvait investir pour des économies futures.

Comme pour le parking de la rue de la convention construit sur le terrain de la région et finalement installé de façon conventionnelle sur le trottoir de gauche de cette même rue.

Pour la gare idem, il y a beaucoup de places rue Clovis Hugues, après la rue du Lapin vert, ce qui permettrait aux usagers de ne pas se garer dans la ville.

Mais voilà le bon sens n'est pas de cette majorité.

Jacques Huleux  
Ensemble pour Emerainville

Jean-Luc Bitbol  
Le bien-être d'Emerainville

TEXTE NON PARVENU

En janvier 2014, notre président, annonce un plan d'économie de 50 Milliards sur la période 2015-2017, dont 11 milliards pour les collectivités après déjà 1,5 milliards en moins en 2014.

Ces 12,5 milliards représentent dix années d'augmentation des dotations de l'état, et 43 % de l'épargne brute dégagée sur le budget des collectivités locales.

Le bloc communal est particulièrement touché (56,4 %) de l'effort, est à sa charge, alors qu'il réalise plus de 63% des investissements publics locaux. Les communes se voient imposer des choix douloureux, d'autant plus qu'elles se voient imposer des charges supplémentaires.

Le gouvernement transfère ainsi l'impopularité fiscale sur les élus locaux qui verront leurs administrés leur reprocher la hausse des impôts. Les communes ne peuvent plus assurer leur rôle d'investisseurs au service du pays La promesse 54 du candidat Hollande : un pacte de confiance et de solidarité sera conclu entre l'Etat et les collectivités locales garantissant le niveau de dotations à leur niveau actuel « , ne sera comme beaucoup d'autres promesses pas tenue.

L'effort demandé s'apparente à un désengagement de l'Etat qui impose aux communes des réformes que lui n'a pas osé engager au niveau national. Quel service les communes doivent-elles fermer au nom du Président ou de son gouvernement ?

Certaines compétences que les communes ont prises naturellement n'ont rien de légale.

Le maire peut fermer une cantine, une crèche, un centre de vacances etc.

Christophe Quinion  
Emerainville au cœur